



Mairie
de
Saint-Georges

Département du Cantal
Canton de Neuvéglise-sur-Truyère

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Saint-Georges est convoqué en séance ordinaire à la mairie le :

**Vendredi 21 juillet 2023
à 20 h 30**

Ordre du jour :

- Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 juin 2023
- Avis sur le projet de PLUi
- Avenants au marché de réhabilitation de l'ancien presbytère
- Reconduction des délais du marché de réhabilitation de l'ancien presbytère
- Accès à la propriété de Mme PORTAL à Combechalde
- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- Demande d'acquisition d'une petite partie de la parcelle T 222 au bourg de Saint-Georges par M. et Mme PESCHAUD-FERRAND
- Rétrocession de voirie du lotissement Pitot n° 2 au Cheirol
- Motion pour le financement prioritaire du renouvellement et de la modernisation des « petites lignes » ferroviaires en AURA
- Modification du tableau des emplois : création d'un poste d'agent technique principal de 1^{ère} classe
- Information des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation

A Saint-Georges, le 17 juillet 2023

Le Maire,



Jean-Jacques MONLOUBOU